

Chambéry, le 24 novembre 2011

Le Parc national de la Vanoise accueille son nouveau directeur

Le Conseil d'administration du 24 novembre a été l'occasion de présenter le nouveau directeur du parc national, Emmanuel MICHAU qui succède à Philippe TRAUB dont l'importante implication avait été saluée par le président Alain MARNEZY et le Préfet Christophe MIRMAND lors de son départ en avril de cette année.

Philippe LHEUREUX, directeur adjoint, a assuré l'intérim depuis cette date. Le président et le nouveau directeur lui ont exprimé leur reconnaissance pour avoir assumé cette lourde tâche avec succès.

Emmanuel MICHAU, 59 ans, n'est pas inconnu du conseil d'administration puisqu'il y représentait l'Office national des forêts dont il assurait la direction de l'agence de Savoie depuis deux ans.

Ingénieur agronome de formation il a eu un itinéraire varié alternant des postes en administration centrale au ministère de l'Écologie ou à l'Office National des forêts et des postes au contact direct des territoires : Parc national des Écrins, Conservatoire du littoral en Bretagne, Conservatoire départemental des espaces naturels de Haute Savoie (ASTERS), Office national des forêts en Savoie. Il assurait également ces dernières années la vice présidence de la commission des parcs naturels régionaux et parcs nationaux au conseil national de protection de la nature qui examine l'ensemble des chartes de ces établissements.

Spécialiste de la gestion des espaces naturels, du paysage et de l'aménagement des territoires et des sites, il connaît bien les problématiques de la montagne et se déclare très attaché à l'assise économique des paysages et de la biodiversité.

Forgé aux processus de concertation avec les collectivités et les socio-professionnels, il aura pour mission prioritaire de faire aboutir, en tandem étroit avec le président MARNEZY, la charte du parc dans un projet partagé et surtout de la faire vivre par des actions concrètes car c'est dans cette phase de réalisation que se gagnera la confiance des partenaires du parc.

Pour lui, la mise en œuvre des dispositions de la loi de 2006 constitue un défi de nouveau positionnement des parcs nationaux dans leur rapport avec les collectivités, tant sur le cœur que sur l'aire d'adhésion où le parc se voit confier une mission d'accompagnement dans le domaine du développement durable. Si la préservation du cœur reste un des objets prioritaires du parc, le lien de solidarité tant écologique qu'économique ou culturel entre les deux espaces ouvre à des actions concrètes dans des domaines tels que l'agriculture, la forêt, l'eau, le tourisme, la préservation du patrimoine, l'aménagement des sites, la lutte contre l'effet de serre, l'intégration du handicap. Le parc devra conforter son implication aux côtés des partenaires locaux dans ces domaines qu'il a souvent déjà investis. Si le parc peut être l'initiateur de politiques il gagnera aussi à valoriser les initiatives des collectivités ou des socioprofessionnels qui entrent en résonance avec les objectifs de la charte.

1/2

Contact : Élisabeth BERLIOZ
Tél : 04 79 62 89 63 – Fax : 04 79 96 37 18
elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr

Parc national de la Vanoise
135 rue du Docteur Julliard – BP 705 – 73007 Chambéry cédex



Au-delà des premiers interlocuteurs naturels que sont les communes, le nouveau directeur souhaite renforcer les liens avec le conseil général, les structures intercommunales porteuses des politiques de territoire, et même les stations.

Le conseil économique, social et culturel du parc présidé par Jean-Pierre FEUVRIER, le conseil scientifique présidé par Isabelle MAUZ auront certainement un rôle à jouer dans cette nouvelle gouvernance.

Le défi de la charte est autant externe dans la création d'un climat de confiance et de partenariat avec les collectivités qu'interne, où l'organisation et la formation des équipes du parc auront à répondre à ces objectifs de contribution à un développement durable, complémentaires à l'action historique et reconnue du parc dans la préservation des milieux, du patrimoine bâti, dans l'accueil et la sensibilisation.

L'implication du parc dans les réseaux d'espaces protégés, et notamment par son partenariat avec le parc national italien du Grand Paradis ou par sa présence dans le réseau alpin des espaces protégés constitue pour le directeur une voie à poursuivre, par le transfert privilégié d'expériences et la diversité de regards qu'elle offre. Le Parc national de la Vanoise par son environnement très particulier de stations touristiques a certainement un rôle à jouer pour démontrer les convergences possibles et les voies d'un tourisme diversifié et durable.

Emmanuel MICHAU en est convaincu, le Parc national de la Vanoise constitue l'une des merveilles de la Savoie, un des fleurons de la protection de la nature en France. Il saura trouver avec ses partenaires les chemins propres à maintenir cette place dans les nouvelles perspectives qui lui sont tracées.